

Parcours « Racket »

● Préambule

Le racket est un bon exemple de **situation de violence** rencontrée par les enfants. La honte et la peur, bien souvent inhérentes à ce type de situation, empêchent les victimes de demander de l'aide. Ainsi, il est important de **faire réfléchir les enfants sur l'attitude à adopter en cas de racket**, ainsi qu'à la **nécessité de se faire aider par un adulte**. Il est aussi important d'informer les enfants sur la dimension pénale de ces actes.

Objets d'enseignement - socle commun

Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres

Comprendre les notions de droits et devoirs, les accepter et les appliquer :

- Le vocabulaire de la règle et du droit (droit, devoir, règle, règlement, loi).
- Les différents contextes d'obéissance aux règles, le règlement intérieur, les sanctions.

Objectifs spécifiques

- Savoir demander de l'aide.
- Comprendre ce qu'est le racket.
- Savoir comment agir face à une situation de racket.

Thèmes abordés

- Le racket et le harcèlement
- La résolution pacifique d'une situation conflictuelle
- Le recours à l'adulte
- L'assistance à personne en danger
- Ne pas se faire justice soi-même
- Le respect de la loi

Durée de l'atelier

À partir de 45 minutes

Modalité

Atelier en mode collectif

Matériel nécessaire

Un ordinateur connecté
Un vidéoprojecteur ou TNI

DÉROULEMENT DE L'ATELIER

1 Étape 1 : introduction et émergence des représentations

Dans un premier temps, pour faire émerger leurs représentations, faites réagir les élèves autour de cette question :

Peut-on régler tout seul un problème de racket ?

À tout moment, piochez dans les questions suivantes pour provoquer d'autres réactions ou relancer l'attention de vos élèves :

- Est-ce trop dangereux de dénoncer une situation de racket ?
- Est-ce que c'est « être une balance » que de dénoncer auprès d'un adulte une situation de racket ?
- Quelle est la différence entre le racket et le vol ?

Pour une meilleure visualisation, n'hésitez pas à utiliser l'outil intégré de carte mentale.

2 Étape 2 : visionnage

Vidéo projetée : « Stop le racket »

Projetez au groupe le dessin animé une première fois pour un visionnage collectif.

3 Étape 3 : décryptage

Décryptez en groupe classe le scénario du dessin animé à l'aide du tableau ci-dessous.

Problématiques abordées	Éléments du scénario	Réponses possibles	Infos +
Lou croise deux garçons. Que font-ils ?			
Le racket.	Deux garçons arrêtent Lou et lui demandent leurs bonbons de la semaine.	<ul style="list-style-type: none"> - Les deux garçons prennent de force les bonbons de Lou. - Ils la rackettent. - Ils profitent qu'ils soient plus grands, plus forts pour la voler. 	<p>Le racketteur exige de sa victime de l'argent, des objets ou des vêtements en le menaçant. Il fait généralement usage de la force physique, de menaces ou de chantage. Tandis que le voleur, lui, dérobe quelque chose à sa victime, sans violence ou chantage.</p> <p>En cas d'extorsion, le risque encouru par la victime est beaucoup plus important, du fait de son contact avec l'agresseur et des séquelles psychologiques qu'elle subit.</p>
Quelle est la réaction de Vinz quand il voit que sa sœur à des ennuis ?			
L'assistance à personne en danger.	Vinz est avec son copain. Bob se rend compte que Lou a des ennuis et il prévient Vinz. Vinz s'apprête à aller aider sa sœur.	<ul style="list-style-type: none"> - Vinz veut protéger sa sœur. - Il va prévenir le surveillant. - Il n'écoute pas Bob. 	<p>« Quiconque pouvant empêcher par son action immédiate, sans risque pour lui ou pour les tiers, soit un crime, soit un délit contre l'intégrité corporelle de la personne s'abstient volontairement de le faire est puni de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende.</p> <p>Sera puni des mêmes peines quiconque s'abstient volontairement de porter à une personne en péril l'assistance que, sans risque pour lui ou pour les tiers, il pouvait lui prêter soit par son action personnelle, soit en provoquant un secours. »</p> <p><i>Source : Code pénal</i></p>

Problématiques abordées	Éléments du scénario	Réponses possibles	Infos +
Bob propose une autre solution pour aider Lou. Laquelle ?			
Légitime défense / Non-assistance à personne en danger.	Bob tente de retenir Vinz en lui conseillant d'aller avertir le surveillant.	- Bob va chercher le surveillant. - Bob a peur et reste à distance.	
Vinz a-t-il bien fait de s'en mêler de cette façon ?			
Justice / Loi du plus fort.	Vinz va demander aux deux garçons de laisser sa sœur tranquille. Vinz se fait alors racketter à son tour.	- Non, Vinz est tout seul contre les deux garçons. - Non, puisqu'il se fait racketter lui aussi. - Non, il aurait mieux fait d'écouter son copain. - Oui, il voulait défendre sa sœur au plus vite.	Dans certains cas, la loi autorise les citoyens à se défendre par eux-mêmes. C'est la légitime défense. Se faire justice soi-même est illégal, alors que la légitime défense est un droit, prévu par la loi française. Ainsi, on peut parler de légitime défense quand on se défend de manière mesurée (proportionnelle) et simultanée à l'attaque (on réagit sur le moment).
Est-ce que c'est la première fois que les deux garçons rackettent Lou ?			
Répétition du racket.		- Non, puisque Lou les reconnaît et essaye de partir dans la direction opposée. - Non, puisque l'un des deux garçons réclame ses bonbons de la semaine. - Non, ils ont aussi racketté d'autres enfants.	« Le silence pour se protéger des représailles, pour protéger sa famille, le silence parce qu'on se dit que ça ne va pas durer, que ça ne peut pas durer parce que c'est gratuit. Des brimades et des violences souvent subies sans répit. Car avant, rentrer à la maison était la promesse de trouver un refuge, mais aujourd'hui, nul havre de paix : SMS, messages facebook les poursuivent à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit » <i>Source : France Inter</i>

4 Étape 4 : messages clés

- Le Code pénal explique que le racket consiste en des menaces accompagnées ou non de violence pour obtenir un bien d'une autre personne.
- Il faut toujours demander l'aide d'un adulte pour régler un problème de racket.
- Si on n'en parle à personne la situation peut durer très longtemps et s'aggraver.
- Dans un État de droit on ne peut pas se faire justice soi-même.

Il est possible de faire progresser la réflexion en utilisant une carte mentale consacrée. Celle-ci peut se construire dès le début de la séance et évoluer au fur et à mesure des échanges conduits en classe.

5 Étape 5 : jeu interactif

Pour clore cette séance, nous vous proposons d'impliquer vos élèves, de manière collective, dans une activité de **bande dessinée** afin de réinvestir ce qu'ils ont retenu et de prolonger la réflexion.

Consigne

Imaginez que vous êtes témoin d'un racket. Que faites-vous ? Vous allez alerter un adulte ? Vous vous en occupez seuls ? Racontez-le en bande dessinée.